



Le feuilleton judiciaire entre le célèbre écrivain Patrice Nganang et le pouvoir de Yaoundé n'aura pas duré très longtemps.

C'est dans la nuit du 26 au 27 décembre que l'activiste a été notifié de la tenue anticipée de son procès ce mercredi 27 décembre 2017 programmé initialement pour le 19 janvier 2018.

Dès l'ouverture du procès au Tribunal de première instance centre administratif, apprend-on du journaliste Boris Bertolt, le procureur du TPI a demandé l'arrêt des poursuites contre Patrice Nganang ainsi que sa relaxe.

Pour rappel, Patrice Nganang avait été arrêté le 6 décembre 2017 à l'aéroport international de Douala alors qu'il s'apprêtait à embarquer pour Harare au Zimbabwe. Accusé d'apologie de la violence, outrage au président de la république, faux et usage, l'arrestation de l'écrivain avait suscité une indignation de l'opinion nationale internationale.

Nous y reviendrons...